



## Le mot du Président

### **Une injustice inacceptable !**

**Comment pourrions-nous rester indifférents face à l'injustice flagrante et inacceptable imposée, depuis plus de quarante ans, aux anciens "enfants cachés" domiciliés dans la région flamande du pays?**

La Loi du 15 mars 1954 relative aux pensions de dédommagement destinées aux victimes civiles de la seconde guerre mondiale concernait, entre autres, les enfants juifs qui avaient été insérés dans la clandestinité afin d'échapper à la déportation.

En décembre 2015, le Conseil d'Etat a modifié et amélioré cette loi en supprimant certaines ambiguïtés et en l'adaptant aux réalités actuelles.

Les enfants cachés ne constituent-ils pas, par excellence, un groupe de victimes civiles de la guerre et de l'Occupation? Rappelons que, pour éviter une mort certaine, ils furent placés en institution à un âge précoce, privés de la présence des parents comme du milieu familial et soumis à des carences affectives qui ont entravé le développement sur tous les plans. Affublés d'un nom d'emprunt, ils vivaient dans l'angoisse, car ils étaient bien conscients du risque d'une dénonciation toujours possible. L'inquiétude suscitée par l'absence de nouvelles des parents et leur disparition éventuelle ont contribué au développement d'un traumatisme d'une gravité indiscutable dont nous avons mis en évidence la spécificité. (M. Frydman, *Le Traumatisme de l'Enfant caché*, Ed. L'Harmattan)

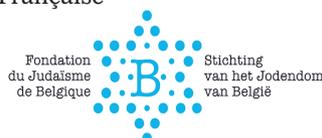
En région francophone, la Commission d'invalidité a compris le problème et, au moins dans les deux tiers des cas, elle accorde aux victimes une pension dont le montant est déterminé après évaluation du degré d'invalidité.

En revanche, la Commission néerlandophone, soumise pourtant aux mêmes lois, refuse systématiquement de reconnaître le traumatisme subi et affirme, invariablement, en dépit de nos recherches personnelles et celles d'autres auteurs mises à sa disposition – mais elles ne sont pas prises en considération et vraisemblablement pas consultées – que la relation de cause à effet n'est pas établie!

Cette attitude de rejet a évidemment pour conséquence de réactiver le traumatisme.

Marcel Frydman

Avec le soutien de la  
Commission Communautaire Française



## Een woordje van de Voorzitter

### **Een schandalig onrecht!**

**Hoe kunnen we onverschillig blijven t.o.v. het flagrante onrecht, dat al veertig jaar de ondergedoken kinderen die in het Vlaams regio van ons land wonen, aangedaan wordt?**

De Wet van 15 maart 1954 betreffende de pensioenen ter schadeloosstelling van de burgerlijke slachtoffers van de Tweede Wereldoorlog slaat, o.a. ook op de kinderen, die ondergedoken waren om aan deportatie te ontsnappen.

De Raad van State heeft in december 2015 deze wet verbeterd door sommige dubbelzinnigheden te schrappen en hebben haar aan de huidige realiteit aangepast.

Zijn de ondergedoken kinderen niet bij uitstek burgerlijke oorlogsslachtoffers? Vergeten we niet dat ze, om aan deportatie en een voorgeprogrammeerde dood te kunnen ontsnappen, ze op heel jonge leeftijd in een instelling opgenomen werden, ver van hun ouders en hun familie en ze daardoor emotionele tekortkomingen ondergingen, die hun ontwikkeling op alle vlakken geremd hebben. Opgezadeld met met een schuilnaam, leefden ze in angst want ze waren zich wel bewust van de gevaren, die om de hoek loerden. Ze maakten zich zorgen over het uitblijven van nieuws van hun ouders en hun eventuele verdwijning heeft bijgedragen tot het ontwikkelen van trauma's, waarvan we de specificiteit aangetoond hebben. (M. Frydman, *Ondergedoken*, Uitg. ASP, Brussel)

In de franstalige regio heeft de invaliditeitscommissie het probleem perfect begrepen en in tenminste twee derden van de gevallen werd een pensioen aan de slachtoffers toegekend, waarvan het bedrag afhangt van de graad invaliditeit, vastgesteld na een grondig onderzoek.

De nederlansstalige commissie daarentegen weigert systematisch elk trauma te erkennen en bevestigt telkens dat het verband tussen oorzaak (oorlog) en gevolg (trauma's) niet bewezen is, niettegenstaande we hen onze eigen onderzoek en die van andere auteurs ter hunner beschikking gesteld hadden, maar die werden niet eens gelezen, laat staan geraadpleegd.

Zo een afwijzing leidt uiteraard tot een reactivatie van het trauma.

Marcel Frydman

# **LA FUITE DES JUIFS EN SUISSE**

Il y a plus d'un an, notre correspondante à Genève, Léa PRESGURVIC avait « fait parler » la frontière genevoise, ravivant des souvenirs parfois douloureux parmi les enfants cachés réfugiés en Suisse

Nous avons publié, à l'époque, certaines de leurs réactions. Il nous paraît dès lors intéressant de revenir sur le sujet à la lumière de la thèse de doctorat que Ruth

FIVAZ-SILBERMANN, historienne suisse consacre aux Juifs de France réfugiés en Suisse.

Dans sa thèse, elle analyse la politique d'accueil de ce pays durant la guerre.

Voici précisément à ce sujet, une interview de Ruth Fivaz-Silbermann parue dans Regards – n° 877 du 13-2-2018 réalisée par Nicolas Zomersztajn.

## *Quelle est la politique d'accueil de la Suisse envers les Juifs qui y cherchent refuge durant la Seconde Guerre mondiale ?*

Depuis les années 1930, la frontière est fermée à ceux qui n'ont pas de visa. Les instructions sont strictes. Mais à partir du début de l'été 1942, lorsque les déportations commencent aux Pays-Bas, en Belgique et en France, la pression s'exerce sur les autorités suisses pour qu'elles se montrent plus accueillantes envers les Juifs. Comme de nombreux Juifs de ces pays n'ont pas de visa, les refoulements sont nombreux. Mais sous la pression de l'opinion publique suisse, le gouvernement suisse cède et met en place en catastrophe une politique d'urgence consistant à laisser entrer les réfugiés juifs, tout en fixant des limites plus ou moins restrictives (personnes âgées, enfants seuls, familles avec enfants). Le gouvernement cèdera aussi en cessant de refouler les Juifs illégaux déjà présents en Suisse à partir d'août 1942. Toutefois, le refoulement est la norme officielle en vigueur, mais des libéralités officieuses sont appliquées aux frontières.

## *Cette politique restrictive répond-elle à une volonté politique clairement déterminée ? Quels en sont les motifs et les fondements ?*

Le gouvernement suisse s'est engagé dans une grande politique de lutte contre la surpopulation étrangère. Cette politique est notamment empreinte d'antisémitisme, tout particulièrement envers les Juifs des pays de l'Est. Le gouvernement n'est cependant pas unanime sur cette question, car certains ministres estiment que la Suisse doit accueillir des réfugiés au nom des valeurs chrétiennes et de la neutralité suisse. Il ne s'agit pas d'enjoliver le tableau, mais une forme de souplesse s'est glissée dans cette politique d'accueil des réfugiés juifs, si bien qu'environ 22.000 Juifs ont trouvé refuge en Suisse pendant la guerre.

## *Combien de Juifs sont refoulés ?*

J'ai travaillé sur la frontière franco-suisse. En croisant les listes de refoulés et celles des déportés, vous pouvez déjà apprendre beaucoup de choses. À côté de ces listes nominales assez précises, il existe des listes chiffrées des douanes suisses. On peut donc déterminer le nombre de refoulés. Pour la frontière franco-suisse, c'est de l'ordre de 3.000 refoulés.

## *Quel bilan tirer de la politique de la Suisse envers les réfugiés juifs ?*

Elle n'est ni noire ni blanche. Elle se situe dans le gris. L'attitude des militaires et des gardes-frontières vient assombrir ce bilan, car bien souvent ils pratiquent le refoulement avec inhumanité, quand bien même le gouvernement prend des mesures d'assouplissement. Les exécutants disposent donc d'une trop grande autonomie qui leur permet de durcir la politique d'accueil des réfugiés, même si, à titre individuel, des gardes-frontières font preuve de souplesse et d'humanité.

## *Des Juifs de Belgique ont-ils réussi à trouver refuge en Suisse ?*

Oui, il y a une filière sioniste, mais aussi celle mise en place par Motke Weinberger, un boulanger juif anversois, qui a permis le passage de près de 300 Juifs de Belgique vers la Suisse en créant des fausses familles pour qu'elles répondent aux critères stricts fixés par les autorités suisses.

**Décédée, il y a 2 ans déjà...**

## **Sophie continue à témoigner dans les écoles...**

**Ils étaient près de 150 élèves de 6e primaires ce matin venus de quatre écoles bruxelloises au CCLJ assister à la lecture du livre de Sophie, *l'enfant cachée*. Ou comment transmettre le témoignage de rescapés de la Shoah une fois disparus, à l'heure où l'assassinat antisémite de Mireille Knoll est dans tous les esprits.**



Une nouvelle matinée consacrée à Sophie Granos-Rechtman s'est déroulée au CCLJ ce jeudi 28 mars, pour perpétuer la mémoire de celle qui, pendant plus de dix ans, vint témoigner de son vécu d'enfant cachée devant les élèves. Dans l'auditorium,

quelque 150 enfants de 6e primaires venus de l'école 13 (Schaerbeek), de l'Institut Notre-Dame (Anderlecht), de Nos enfants (Uccle) ou encore de l'école des Bruyères (Forest), particulièrement attentifs à la lecture de son histoire Sophie, l'enfant cachée, outil pédagogique réalisé par « *La Haine, je dis NON !* » et voyageant dans les écoles depuis plusieurs années.

Après avoir été longtemps présidente de l'Enfant caché, Sophie Rechtman est décédée en mai 2016, mais a laissé son témoignage bien vivant pour les nouvelles générations, grâce à ce livre pour enfants, mais aussi au film dans lequel elle raconte son histoire aux côtés du résistant Paul Sobol. Très émus après en avoir entendu un extrait, les enfants ont été très nombreux à demander la parole. « *Est-ce que Sophie a eu des enfants ?* », demandera l'un. « *Est-ce qu'on a retrouvé le corps de sa maman ?* » interrogera une autre. « *Il y a une question que je me pose depuis très longtemps...* », confiera une troisième, « *Comment ils faisaient pour trouver les Juifs ? Ils arrivaient et toquaient à la porte ? Les Juifs, ils ne pouvaient pas mentir ?* »

Des questions qui traduisent une certaine naïveté et à la fois une incompréhension réelle face à l'indicible. Florence Caulier, responsable pour les écoles primaires à « *La Haine, je dis NON !* », trouvera les mots, revenant sur les registres à remplir à la commune, le cachet « J » sur les cartes d'identité, le port de l'étoile jaune obligatoire, les convocations, les dénonciations, et puis les rafles... « *Mais les nazis, qu'est-ce qu'ils avaient contre les Juifs en fait ?* », insistera un autre enfant. On frémit en repensant à l'assassinat de Mireille Knoll, rescapée juive de 85 ans, poignardée et brûlée dans son appartement parisien. « *Est-ce que la voisine qui a dénoncé le papa de Sophie, elle a été en prison ?* » « *Mais pourquoi les Juifs, ils ne se sont pas révoltés ?* »...

En quittant la salle, les enfants recevront chacun un exemplaire du livre de Sophie, avant de nous livrer leur ressenti. « *On dit souvent que les enfants cachés ont eu de la chance, mais en réalité, ils ont aussi eu de la douleur dans leur cœur* », soulignera Téné, 11 ans. « *Hitler disait que c'était de la faute des Juifs, mais on ne peut pas dire des choses comme ça, sans connaître les gens, c'est comme ceux qui disent que tous les musulmans sont des terroristes* », poursuivra son amie Fatou. « *C'était très intéressant d'entendre une histoire vraie* », relèvera Sarah. « *Et puis, son papa est tout de même revenu, ça montre un peu de positif...* ».

Et l'équipe de « *La Haine, je dis NON !* » de promettre qu'elle ne manquera pas de répondre aux nombreuses questions restées en suspens, puisqu'elle retournera voir les élèves dans leurs classes cette fois pour poursuivre ses explications dès le mois prochain. En espérant faire germer la graine du vivre-ensemble.

Géraldine Kamps (Regards)

### **WAREGEM 6 JUNI 2018. Régine Suchowolski**

Heden werden de heer en mevrouw Clément en Augusta VERPLAETSE geëerd door de staat Israël als "Rechtvaardigen tussen de Volkeren".

Deze familie die reeds 9 kinderen groot was, hebben gezamenlijk besloten om in de moeilijkste periode, toen de Nazi's ons land bezet hielden, een Joods kind in hun midden op te nemen. Hij is later, toen zijn moeder niet terugkeerde, door deze mensen aangenomen en als hun eigen kind opgegroeid.

Rudy Menen is tot zijn huwelijk in 1960 bij zijn nieuwe familie blijven wonen. De kinderen van Rudy die in Amerika wonen, waar hijzelf is overleden in september 2003, hadden een videoboodschap voor de talrijke aanwezigen en om de staat Israël te bedanken.

Onze Voorzitter Marcel Frydman en bestuurslid Regina Suchowolski-Sluszny werden warm ontvangen door de geëerde familie en de Burgemeester.

Mevrouw de Ambassadeur van Israël overhandigde de medaille aan de heer Jef Verplaetse, één van de kinderen van deze uitzonderlijke mensen, die op gevaar van hun eigen leven, een Joods kind hebben gered.



# HOMMAGE DE DOLPHY NYSENHOLC, passeur de mémoire, A SES SAUVEURS DE GANSHOREN

Un témoignage de Véronique Marchal



J'ai rencontré Adolphe Nysenholc à l'occasion du dialogue avec Claude Demeure et Fanny Swierk que j'ai eu le 14 février 2017 et du vernissage le même jour de l'exposition au sujet des enfants cachés, et dont notre EC Infos vous a informés à l'époque.

Le court métrage à son sujet réalisé par Anouk Fortunier m'a fortement émue ainsi que son livre *Bubelè l'enfant à l'ombre*.

Plusieurs fois le mot « confiance » dans les gens et en la vie est revenu lors de notre entretien public le 26 avril 2018 qui a eu lieu dans la Bibliothèque Espace 27 Septembre où se trouve la bibliothèque de l'ONE (L'Oeuvre nationale de l'Enfance durant la guerre dirigée par Yvonne Nevejean a sauvé beaucoup d'enfants menacés par la barbarie nazie).

Nous avons préparé cette rencontre pour rendre hommage à sa famille de sauveurs de Ganshoren. Son livre *Bubelè l'enfant à l'ombre*, qui a la particularité d'adopter le point de vue rare d'un tout jeune enfant, a été écrit dans ce sens.

Voici un témoignage de Brigitte Feys attachée à la FWB « Au cours de cette rencontre, il raconte avec grande émotion mais sans pathos, son enfance bouleversée par la Shoah, enfance cachée, vie sauvée, choc émotionnel à trois ans causé par le départ définitif de sa Maman qui ne reviendra pas de déportation. Apprentissage d'une autre langue dans une nouvelle famille qui le cache mais qui le laisse jouer dehors avec les autres enfants : semblant de normalité sous-tendue par le danger de mort bien réel mais non-dit. Il va s'attacher à cette famille de justes qui l'a adopté moralement et affectueusement. Après la guerre : nouveau choc émotionnel : son oncle rescapé, a cru bien faire en l'enlevant brutalement à sa famille d'accueil et en le plaçant dans une autre région dans un home juif afin qu'il retrouve son identité culturelle. Adolphe Nysenholc ne la retrouvera que bien des années plus tard.

Malgré les deuils et les chocs d'une enfance à l'ombre, devenu docteur en philosophie et lettres de l'ULB, écrivain, il organise des colloques sur le cinéma dans divers pays. Grande pointure intellectuelle, il reçoit le prix littéraire du Parlement de la Communauté française.

Il aurait pu s'en enorgueillir. Il n'en n'est rien. Adolphe Nysenholc d'une grande modestie, reste ouvert aux autres, confiant en l'humanité. C'est peut-être cela qu'on appelle la résilience qui permet de vivre dignement avec et malgré les blessures et les traumatismes. Il a conclu en appelant Véronique Marchal, une Juste de la mémoire A juste titre. » conclut Brigitte Feys

Extraits du livre « *Bubelè, l'enfant à l'ombre* », Espace Nord, 2013 :

« Je ne pouvais pas me vivre moi-même, car je ne pouvais pas vivre tout court. Etre moi était mortel. Si petit, j'étais dangereux à ma propre personne, et aux autres. »

« Ce même soir, tout me revint. Les yeux fermés, je voyais. J'étais là, dans le tram avec ma mère. Je l'avais pour moi tout seul. Elle me souriait pour ne pas laisser paraître sa détresse. J'avais trois ans, l'âge le plus adorable, selon elle. Je ne savais pas où on allait. Elle avait pris pour moi un aller simple. »

« Le Livre des homes : Enfants de la Shoah AIVG 1945-1959 composé par Adolphe Nysenholc, (Didier Devillez Editeur- Institut d'Etudes du Judaïsme, 2004 :)

En ce qui concerne les activités dans les homes, ceux qui sont passés par une demi-douzaine de homes ont connu la totale : lecture, il y avait une bibliothèque dans chaque home, spectacles divers bricolage tapisserie, photographie, sport, religion, prières, fêtes, hébreu, ... »

## L'hommage aux sauveurs

Une plaque commémorative a été apposée le 31 mai 2018 sur la maison de « Tanke et Nunkel », M. et Mme Verleyen : sa famille d'accueil durant la guerre, - ses Justes, - rue August de Cock 24, à Ganshoren.



Après la cérémonie présidée par le Bourgmestre Robert Genard, et à laquelle assistèrent la petite-fille et l'arrière-petite-fille des sauveurs, Simone et Cathy, il

y eut une soirée très émouvante à La Villa (le Centre culturel de Ganshoren).



La pièce « Mère de guerre », qui y fut offerte par Dolphy, nous a fort touchés. L'essentiel est surtout pour lui le désir d'une transmission de ce vécu...

*Je suis rentrée dans la chair des mots de son livre.*

On sent à travers celui-ci combien l'oiseau tombé du nid a pu vivre grâce à l'amour reçu de Nunkel et Tanke, qui l'ont considéré comme leur fils.

L'exposition de documents (photos, vidéos, ...) installée dans l'Atrium de la FW-B (44, bd. Léopold II), au sujet du parcours d'Adolphe Nysenholc, a été prolongée jusqu'au 30 juin.

### L'exposition à la F.W.B.

A propos de Bubelè (Ed. Espace Nord) dans le cadre de cette exposition, deux films ont été proposés :

- 1- *Adolphe Nysenholc nous parle de son roman Bubelè*, interview de Robert Neys, 2013, 14 min
- 2- *Héros de l'ombre. Des Justes à Ganshoren*, film d'Anouk Fortunier, 2015.

Un film réalisé pour le Centre culturel de Ganshoren La Villa, dans le cadre du projet 2WARDS-EUROPE (Commission Européenne – Programme Grundtvig pour l'Education et la Formation Tout au long de la vie), 2014.

### A Radio Judaïca

A Radio Judaïca Nicole Weismann A.M.S. nous a consacré l'émission « Passeurs de mémoire » du 7 mai dernier.  
<http://rsa.stream26.com/api/storage/5af068e5010000230348e5ef>

### Un électron libre.

Nous avons évoqué le retour de son oncle, ses escales dans les homes juifs, son parcours professionnel...

Dolphy est tellement respectueux envers les humains... que ce sont des portes qui s'ouvrent à lui et non lui qui frappe aux portes. Cela m'a fort impressionnée. Il est un électron libre.

Est-ce cela qui lui permet de vivre à son rythme, en voyageant en Amérique (colloque Yourcenar où il présente une communication), au Maroc (comme membre d'un Jury cinématographique) ou ailleurs avec ses marionnettes ?

Son site est très bien fait.

[www.adolphe-nysenholc.be](http://www.adolphe-nysenholc.be)

### Nous sommes les vivants

Inspiré par ce mot « Les enfants sans ombre » de Siegi Hirsch, il écrit ce poème :

### *Nous sommes les vivants*

Les enfants de l'ombre  
 les enfants sans passés  
 les enfants sans tombes

les enfants des cendres  
 les enfants sans feu  
 les enfants hors homes

les enfants de la fumée  
 les enfants sans larmes  
 les enfants sans armes

les enfants sans ombre  
 les enfants sans oubli  
 ombres dans l'ombre

les enfants de l'air  
 les enfants du feu  
 les enfants sans terre

les enfants de la vie,  
 on rit aux larmes  
 les enfants de l'oubli

les enfants sans morts.  
 Les morts sont nos enfants  
 et aussi les vivants

N'avons pas été enfants  
 avons vécu sans vie  
 pas d'ombre pour mourir

Nous sommes les enfants de la survie  
 les enfants de la super-vie  
 Nous sommes les vivants.

*Dolphy*

Pour moi, l'essentiel est d'être « passeur » pour assurer la transmission chère à Dolphy et à tous ceux qui ont vécu cette horreur de la Shoah.

Le goût du vivant est tellement puissant comme si la vie perdue des siens dans la Shoah rend chaque jour encore plus fort pour celui qui reste.

Véronique Marchal, Bibliothèque Espace, 27 septembre

# **Ohé les Anciens de Jamoigne !**

## **JAMOIGNE – LE CHÂTEAU DU FAING**

### **HISTOIRE D'UN VILLAGE, MÉMOIRE D'UN CHÂTEAU**

En 1943, le Home Reine Elisabeth, créé par le Service Social de l'Armée Belge, s'installait au Château du Faing. Cette institution avait pour objectif d'accueillir les enfants des soldats belges, prisonniers de guerre en Allemagne, afin d'améliorer leur santé.



*M<sup>me</sup> Taquet, la directrice du home de Jamoigne, considérait tous les enfants juifs comme chacun de ses propres enfants (photo extraite du livre « La Patrouille des enfants juifs », Dominique Zachary, Editions Racine, 1994).*

Les directeurs du Home, le Major (en retraite) Emile Taquet et son épouse Marie Taquet-Mertens, acceptèrent de cacher parmi les enfants de prisonniers, des enfants juifs pour les soustraire à la déportation. Ils y étaient cachés sous de faux-noms et prénoms et étaient intégrés parmi les enfants non-juifs.

## **COMMÉMORATION DU 75<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DES PREMIERS ENFANTS JUIFS CACHÉS AU CHÂTEAU DU FAING À JAMOIGNE**

### ***Du jeudi 06 au dimanche 09 septembre 2018***

De 16h00 à 19h00 – sur le site du château du Faing

Activités diverses Expositions, visites guidées, rencontres littéraires sur le site

Spectacle chaque soir à 20h45

### ***Programme***

De 16h00 à 19h00

- Visites insolites du château et de la cour (Mémorial de la Shoah – fresques de Servais)
- Expositions : « Enfants juifs de 1943-1945 », Fête des prisonniers en 1945 et autres faits de la commune (à la bibliothèque et dans la Grange des Artistes).
- Rencontres avec des auteurs gaumais ayant publié sur les enfants juifs cachés et sur la guerre 40-45 (à la bibliothèque et dans la Grange des Artistes).

**A 20h45 (accueil à partir de 20h00) - Spectacle nocturne dans la cour du château HISTOIRE EN FAING 1937-1945 : HISTOIRE D'UN VILLAGE, MEMOIRE D'UN CHÂTEAU**

Evocation des grands moments qui ont marqué le village et la commune durant la seconde guerre : exode, retour d'exode, les enfants juifs au château, la libération et la fête des prisonniers.

**Plus de 100 acteurs et figurants sur scène dont 40 enfants**

Fin du spectacle : 22h15 - spectacle en plein air, prenez vos précautions !!!

- organisé même par temps de pluie, accès aisé aux personnes à mobilité réduite. Réservation obligatoire.

**INFOS ET RESERVATION : rue du Faing – 6810 Jamoigne. Tél. : +32 470 015 174 (en semaine de 18h30 à 21h30)  
Mail : info-si-jamoigne.be – site : www.si-jamoigne.be**

## Au Lycée Emile Jacqmain, pendant la guerre

### INTERDITE D'ENSEIGNER PARCE QUE JUIVE

Devant l'entrée du Lycée E. Jacqmain (Ville de Bruxelles) est désormais placé, à l'initiative de l'AMS, un Pavé de la Mémoire qui rappelle que dans ce Lycée, un Professeur, Madeleine Sulzberger, fut interdite d'enseigner parce que juive. Un hommage particulièrement émouvant vient de lui être apporté devant nombre d'élèves, d'enseignants et de la Direction. Madame Denise Brasseur, professeur e.r. de latin-grec du Lycée, a été une des élèves de Madeleine Sulzberger. Un témoignage plein de tendresse et de respect. "Une enseignante hors-pair, enthousiaste, passionnée et passionnante, dotée d'une culture qu'elle brûlait de partager avec nous." Elle fut interdite d'enseigner dès le 31 décembre 1941 en tant que Juive par application de l'ordonnance allemande du 28 octobre 1940. Qu'à cela ne tienne ! Elle continua d'enseigner clandestinement. Ecoutez Denise Brasseur: "Imaginez toute une classe s'engouffrer dans son logement de la chaussée d'Ixelles et elle qui poursuit son cours de latin-grec ..." Jusqu'au jour où ... Elle est arrêtée sur dénonciation le 6 juillet 1944 avec son mari Max-Raymond. Conservateur à la Bibliothèque Royale, et sa mère. Détenue à Malines jusqu'au 31 juillet 1944 et déportée par le 26 me convoi. A l'arrivée sur la rampe de sélection à Auschwitz, Madeleine, qui avait été sélectionnée "apte au travail" changea subrepticement de rang pour accompagner sa mère. Gazées toutes les deux dans les heures qui suivirent. Elle avait 37 ans. Devant le Lycée, ce Pavé, pour ne pas l'oublier ...

Denis Baumerder.

### Après le témoignage de Marcel Frydman à l'Institut Bischoffsheim

Vingt et unième siècle... 2018...

Comment en 1940, aurait-on pu imaginer des situations aussi dramatiques que celles vécues par les enfants juifs de l'époque ... ?

Et pourtant, force nous est de constater que toujours et encore, les droits humains les plus élémentaires sont bafoués. Quelle que soit la sonorité de leur prénom ou la couleur de leur peau, ils en avaient besoin.

Ils l'ont préparée, cette rencontre, avec impatience et respect...

Ils ont vu « Un Sac de Billes », ont participé aux activités organisées par le C.C.L.J. , lu des textes, appris l'histoire, eux qui débarquent à peine d'un pays aimé devenu trop dangereux pour eux.

Alors quand vous êtes arrivé, Monsieur Frydman, ils ont écouté, ont compris, appris...

Ils ont retenu que quelles que soient les adversités de la vie, il ne faut pas perdre espoir.

Que qui qu'ils soient, ils ont des droits. Qu'ils devront encore se battre beaucoup, eux, les acteurs de la société de demain ... Mais surtout, ils ont compris que l'expérience des anciens se doit d'éclairer le chemin des nouveaux.

L'expérience est un bien précieux. Profitons-en pleinement. Merci, merci Monsieur Frydman pour ce merveilleux échange.

Jamais les élèves n'apprendront ni ne comprendront aussi bien que par la transmission orale.

Merci pour cette magnifique complicité interculturelle et intergénérationnelle.

Carine Wauquier  
Institut Bischoffsheim

### Des pavés à Woluwe St Pierre

Ce mardi le 12 juin a eu lieu une très importante cérémonie d'inauguration de 15 « Stolpersteine » à la rue Fauchille, n° 10, à Woluwe St Pierre. C'est à partir de là –à cette époque s'y trouvait l'internat du lycée Gatti de Gamond- que furent déportés douze enfants et trois adultes, le 12 juin 1943. Un des très rares survivants fut Bernard Lipstadt, qui put s'échapper de la Caserne Dossin.

L'initiative de la pose des Stolpersteine émane de la commune de Woluwe St Pierre suite à un vote unanime du conseil communal et par conséquent la cérémonie –en présence de plus de 250 personnes– avait un caractère très solennel, et elle était empreinte d'une très grande émotion, d'autant plus que de nombreux membres des familles des déportés étaient présents et ont pu prendre la parole.

La cérémonie a commencé par un discours remarqué du bourgmestre, suivi d'un discours très engagé de l'échevin Mr Lefèvre, un des acteurs essentiels de cette initiative, qui refuse l'antisémitisme et toutes les formes d'exclusion, de racisme...de rejet de l'autre parce que différent : musulmans, francs-maçons, libres penseurs, gays mais aussi Tutsis, Arméniens, Rohyngas etc. D'autres intervenants ont évoqué la mémoire, sous différentes formes, de ceux qui avaient été cachés ici avant d'être finalement dénoncés et déportés.

La longue cérémonie s'est terminée par une réception devant la maison du no 10 de la rue Fauchille.



## **ENTRAÎNER SA MÉMOIRE EN LIEN AVEC SON HISTOIRE**

Cette année, le Service Social Juif organise un atelier « Mémoire » au centre Médico-Psychologique à partir du mois d'octobre 2018. Il propose un cycle de 8 séances autour de différents types de mémoire dans une ambiance ludique et conviviale. Le groupe est ouvert à 10 personnes et sera animé par Anne Weinstein, psychologue et Pina Cocuzza, logopède au CMP.

Les séances hebdomadaires auront lieu le lundi après-midi au Club Amitié du Service Social Juif, de 14h à 15h30, 68 av. Ducpétiaux à 1060 Bruxelles.

Le premier atelier débutera le **lundi 1<sup>er</sup> Octobre 2018** à 14h.

### ***Vous êtes intéressé(e)?***

N'hésitez pas à contacter Anne Weinstein ou Pina Cocuzza au 02 538 14 44.

Une rencontre individuelle préliminaire sera prévue avant le début des ateliers avec chaque personne afin de discuter des modalités du groupe et de vos attentes.

Participation : « 40 euros pour le cycle » à payer lors de la première séance.

(Facilités et réductions possibles en cas de difficulté de paiement).

## **AVIS DE RECHERCHES — N° 218**

J'aimerais retrouver la famille des gens qui m'ont caché pendant la guerre.

Voici les informations que je possède :

J'ai été caché de août ou septembre 1942 à septembre 1944 dans une famille de paysans à Dilbeek, chaussée de Ninove dont je ne connais plus le numéro et la maison n'existe plus.

Le Monsieur s'appelait Jozef Victor Emmanuel Lepez et sa femme Elise Marguerite De Ridder, pour laquelle je possède le faire-part de décès.

Ils avaient un fils Marcel qui devrait avoir ± 79 ans à l'heure actuelle et qui est (était) menuisier. La dernière adresse que je connais (qui date des années 60) est Eylenboshchstraat 38 à Schepdaal.

Qui peut m'aider à trouver des descendants de cette famille ?

Prière de contacter le bureau de l'Enfant caché au 0474 60 56 57.

## **AVIS DE RECHERCHES — N° 219**

Voici ce que je possède à propos de ma grand-mère Emilia DEHON-POUKENS.

Je suis en contact avec Thérèse Szerman la fille de Adèle Korn (partisan armé juif) depuis qu'elle a fait poser un pavé de mémoire rue Alphonse Hottat, 1 à Ixelles en 2016 pour sa Maman et moi ensuite pour mon Père en 2017 (bâtiment familial).

Elle m'a remis des documents photos.

2 diplômes me confirment que pendant que mon père était dans les prisons et camps allemands, notre grand-mère cachait et aidait des personnes juives.

Ni ma grand-mère ni mon père, n'ont dit quoi que ce soit après la guerre. Le pavé de mémoire en 2016 d'Adèle fût une confirmation.

Je ne sais comment Anna et Adèle sont arrivées chez ma grand-mère en 1942 : cela reste un mystère même pour Thérèse Szerman

J'ai effectué des recherches de domiciliation à la commune d'XL où, effectivement cachées, elles sont domiciliées rue Alphonse Hottat, et, je pense, cachées par ma grand-mère qui devait savoir qui elles étaient. Adèle est arrêtée mais pas Anna.

Elles se sont revues après-guerre sur le projet à **Marquain : école artisanale et agricole du bahad** dans le Hainaut : former et rapatrier les enfants juifs cachés vers la Palestine.

Adèle Korn avait envoyé à ma grand-mère des cartes postales de Suède après sa libération et avant son retour en Belgique.

Ma grand-mère et d'autres personnes de la famille sont sur les photos du home que je pense être Marquain. Qui peut me fournir des renseignements complémentaires ?

Thérèse POUKENS  
24 rue Fernand Neuray à Ixelles